

LE BELGIQUOIS

DATE DE PARUTION
LE 15 AVRIL 2021

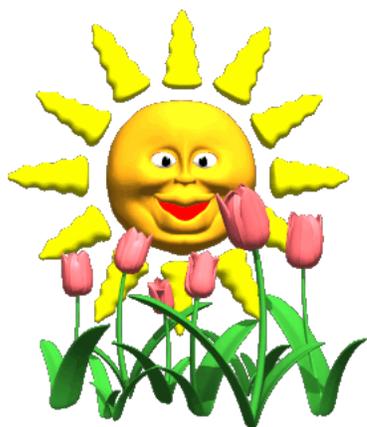
ANNÉE 16 N°4



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE



Bon printemps





AVIS PUBLIC VENTE DE CAMIONNETTE

La Municipalité de Saint-Alphonse offre à vendre le véhicule suivant :

Camionnette Chevrolet Silverado automatique, 2007, 4 X 4, cabine simple, boîte longue de 8 pieds, moteur V6 – 4.3 litres (147 005 km).

Il est à noter que les réparations suivantes sont à prévoir pour cette camionnette: freins ABS, roulement de roues sur la conduite, traverse de cadre de châssis et la carrosserie est rouillée.

Pour obtenir plus d'informations concernant la camionnette et prendre un rendez-vous pour une vérification visuelle, veuillez communiquer avec monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal au 418 388-5214 poste 207 ou voirie.sta@globettrotter.net.

Les soumissions devront être remises dans une enveloppe scellée et portant la mention « Vente de camionnette » **au plus tard le 3 mai 2021 à 14 heures** au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alphonse

127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Les soumissions pourront être déposées de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement.





La municipalité ne fournit pas de formulaire de soumission, pour être conforme vous devez nous faire parvenir les informations suivantes: votre nom, adresse, téléphone, le prix offert, date, le tout inscrit lisiblement et votre signature et une résolution du conseil d'administration autorisant le dépôt de la soumission s'il y a lieu.

Le résultat des soumissions sera déposé lors de la séance ordinaire du 3 mai 2021.

Cette vente se fait sans garantie légale, tel que vu et examiné aux risques et périls de l'acquéreur. La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune autre des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Alphonse, ce 7 avril 2021.

Reina Goulet,

Directrice générale et secrétaire-trésorière





**AVIS PUBLIC
DE CONSULTATION ÉCRITE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 323-2021
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO
276-2013
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 323-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption, par la résolution numéro 079-04-2021 lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021, du projet de Règlement numéro 323-2021 modifiant le Règlement de construction de la Municipalité de Saint-Alphonse, tiendra une consultation écrite 15 jours suivant l'affichage du présent avis public ce, en conformité avec la Loi ;

QUE ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'abroger le contenu des articles 4.8 « Raccordement des drains de toit et des drains agricoles » et 4.9 « Clapet de retenue » du Règlement de construction numéro 276-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse et seront remplacés par le Règlement numéro 326-2021 « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau » de ladite municipalité.





QU'IL sera possible d'en faire la consultation sur le site web de la Municipalité de Saint-Alphonse à l'adresse suivante www.st-alphonsegaspesie.com ou peut être envoyé par courriel si la demande en est faite. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse courriel suivante st-alphonsemuni@globetrotter.net ou par courrier à la municipalité à l'adresse postale suivante Municipalité de Saint-Alphonse, 127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

QU'au cours de cette consultation écrite, la Municipalité de Saint-Alphonse pourra expliquer le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Donné à Saint-Alphonse ce 15 avril 2021.

Reina Goulet,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



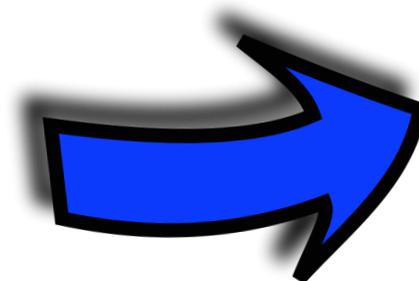


Avis municipal

La Municipalité de Saint-Alphonse est heureuse de vous annoncer que nous allons offrir une collecte des encombrants. La collecte se tiendra le mercredi 2 juin et sera faite par Exploitation Jaffa.

- ◆ Les objets peuvent être déposés au chemin la veille de la collecte.
- ◆ Il n'est pas nécessaire de faire le tri des objets.

Voici un aide-mémoire pour vous aider à savoir ce qui est permis et ce qui n'est pas permis lors de la collecte.





Collecte des encombrants

Exemples d'encombrants acceptés à la collecte

- ❖ Matelas, sommiers
- ❖ Divans, fauteuils, chaises
- ❖ Meubles, tables
- ❖ Jouets ou autres gros éléments en plastique
- ❖ Vélos, trottinettes
- ❖ Fer, métal
- ❖ Toiles de piscine, filtres de piscine, couvercles de spa
- ❖ Tuyaux divers, boyaux d'arrosage
- ❖ Électroménagers
- ❖ Chauffe-eau (vide)
- ❖ Toilettes, éviers, vitres
- ❖ Chaudières de plastique vide
- ❖ Cartons
- ❖ Matériels réfrigérants (frigo, congélateur, climatiseur, machine à eau)
- ❖ Portes et fenêtres en quantité raisonnable (3 ou 4 unités et maximum 5' pour les fenêtres)
- ❖ Gros morceaux de matériaux de construction (tôle, veneer, bois, préfini ou mélamine – en petite quantité)



Certains matériaux sont interdits à la collecte

- ❖ Résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- ❖ Matériaux de construction en vrac (blocs de béton, bardeaux d'asphalte, terre, laine isolante, ...)
- ❖ Tubulures d'érablières
- ❖ Pneus
- ❖ Objets trop lourds pour être soulevés par deux personnes ou qui ne rentrent pas dans la benne du camion.
- ❖ Bouteilles de propane ou autres déchets dangereux (peinture, huile...)
- ❖ Sacs ou bacs de déchets ou de recyclage





Avis à la population

INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À SAINT-ALPHONSE

Pour faire suite à l'adoption du règlement numéro 284-2014 Règlement sur la prévention des incendies, la Municipalité de Saint-Alphonse vous rappelle qu'il est **strictement interdit entre le 1^{er} avril et le 30 octobre d'allumer un feu** pour détruire: foin sec, paille, herbes, tas de bois, broussailles, branchages, plantes, etc.

Cependant, durant cette période, **les feux suivants sont autorisés sauf si un avis d'interdiction de faire des feux est émis par la SOPFEU ou la Municipalité :**

Un feu en plein air allumé ou alimenté dans un foyer extérieur muni de tous les côtés de pare-étincelles;

Un feu de camp contenu dans une aire entourée d'une barrière incombustible se trouvant à plus de 10 mètres de toutes matières combustibles;

Aucun feu ne doit causer de nuisances telles : de la fumée ou des odeurs pouvant troubler le confort et le bien-être du voisinage.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal.





Programmation du printemps 2021

La maison de la famille



À noter que les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts.

N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet!

À noter que les dates de début de sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet. Certaines séries pourraient aussi être annulées si elles n'ont pas le minimum d'inscriptions requises. **Toutes les activités qui portent l'étoile* nécessitent une inscription à l'avance.**

Accueil, écoute, support, référence, par téléphone seulement jusqu'à avis contraire du mardi au jeudi de 8h30 à 16h30 jusqu'au 10 juin. **Gratuit**

«En attendant bébé...»* : rencontres prénatales pour les couples comprenant 4 soirées prénatales et une journée de préparation à la naissance et débutant le mardi 1er juin de 18h30 à 21h00. Possibilité d'offrir une série en avril ou mai si besoin; appelez-nous pour nous faire part de vos besoins! Notre série a été adaptée en visioconférence. Coût 65\$/couple.

Yoga prénatal* : série de 7 rencontres offerte le mardi soir à partir du 13 avril de 18h30 à 20h30. Notre série a été adaptée en visioconférence. Coût 75\$/série.

Journée intensive de préparation à la naissance* : 1 samedi/mois de 9h30 à 17h30, offerte dans le dernier trimestre de la grossesse. Coût 50\$/journée/couple. Prochaine journée prévue : **17 avril**. Une journée spéciale de préparation à la naissance pour un 2e enfant (ou plus!) sera aussi offerte **le samedi 15 mai**. Autres possibilités, au besoin. Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins printemps / été 2021!! La journée a été revue pour vous offrir une formule adaptée en visioconférence.

Retrouvailles post-natales* : lundi 29 mars de 13h à 16h. Les parents sont invités à venir partager leur histoire de naissance et à présenter leur poupon! **Gratuit**

ANNÉE 16 N°4



DATE DE PARUTION
LE 15 AVRIL 2021

La maison de la famille



Causeries-familles* : tous les mardis de 9h30 à 11h30 jusqu'au 1^{er} juin. Les thèmes varient d'une semaine à l'autre pour répondre aux besoins des parents (vérifiez notre infolettre ou Facebook pour les connaître). Une causerie-allaitement sera offerte par Supportons-Lait, 1 fois par saison. **Gratuit**

Atelier de massage pour bébé* série de 5 rencontres les jeudis de 9h30 à 11h30 dès le 8 avril. Une 2^e série sera possible à partir du 13 mai. Coût 55\$ / série.

Halte Répit-poupons* (pour bébés 0-12 mois) les mercredis de 13h30 à 16h jusqu'au 2 juin. Inscription demandée pour le lundi précédent. La situation actuelle nous permet d'accepter 4 poupons à la fois. **Gratuit**. Si jamais vous souhaitez venir rencontrer nos Mamidoux, contactez-nous!!

Entraînement-poussette à l'extérieur* les mercredis de 10h à 11h à partir du 7 avril. La première rencontre sera d'une durée de 2h (de 9h à 11h), comprenant 1 heure d'exercices. Coût 85\$ / 8 rencontres.

Halte Garderie* (enfants de 12 mois à 5 ans) : les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 16h du 1^{er} avril et jusqu'au 21 juin. **Gratuit**.

Ratatam* pour le plaisir de bouger en famille! Pour les pères, mères et leurs enfants de 2 à 5 ans. Une série de 6 rencontres aura lieu derrière l'école primaire de Caplan le samedi matin à partir du 3 avril... avec un spécial Pâques! L'inscription est obligatoire en raison du COVID. **Gratuit**.

Café-rencontre de soir / parents d'enfants 0-18 ans*, venez parler de « L'attachement chez les tout-petits... et les plus grands! » Mercredi le 7 avril de 18h00 à 20h00 par zoom. **Gratuit**

Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent!

NOUVEAU, Ateliers de Portage* : une première série de 3 rencontres sera offerte de 13h30 à 15h30, les mardis 30 mars, 27 avril et 25 mai. D'autres séries pourraient être ajoutées selon la demande. Coût de 60\$ / 3 rencontres.

ANNÉE 16 N°4

DATE DE PARUTION
LE 15 AVRIL 2021



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE



La maison de la famille



NOUVEAU, Séances d'ajustement d'outils de portage (il faut avoir une base en portage)* : offertes par thème le mardi après-midi, soit les 6 avril (ring sling), 4 mai (écharpe) et 1^{er} juin (préformé) entre 13h30 et 15h30. Coût de 5\$ la séance.

Ligne d'écoute entourant la naissance : cette ligne d'écoute, assurée par une personne-ressource qualifiée en périnatalité, **offre une réponse dans les 24 heures, 7 jours / semaine**, en soutien aux parents qui ont vécu des expériences difficiles avant, pendant ou après la naissance : 581-886-2415.

Lien vers les Accompagnantes et divers documents utiles: en ligne sur notre site web. Vous donne accès à la liste des accompagnantes disponibles dans la Baie des Chaleurs, à un vidéo de prévention de la plagiocéphalie, à des plans de naissances, aux diverses ressources périnatales, à un document utile lors de la recherche d'un milieu de garde et un dépliant sur le portage ergonomique de bébé : **www.mfbonaventure.org**

Pour information supplémentaire, pour recevoir nos activités par courriel, pour inscription ou pour devenir membre: 418-534-4449 ou mdfanimation@navigue.com

Pour rejoindre la coordination : amigobonaventure@navigue.com

**L'équipe de La Maison de la Famille-MRC Bonaventure
vous invite à venir vous ressourcer et partager votre couleur!**
105, av. Grand-Pré, local 104, Bonaventure, Qc, G0C 1E0

Site internet: www.mfbonaventure.org



<https://www.facebook.com/lamaisondelafamillemrcbonaventure>

LE BELGIQUOIS



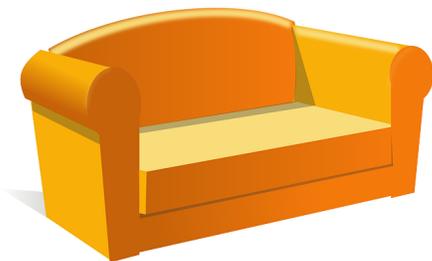
DATE DE PARUTION
LE 15 AVRIL 2021

Bric à Brac de Saint-Alphonse

Nous désirons vous informer que nous serons ouvert le 17 avril 2021 de 9 heures à midi. Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires. Nous respecterons les consignes à l'intérieur en ce qui concerne la Covid-19. Plusieurs articles à vendre et tous les profits vont à la Fabrique de Saint-Alphonse.

Bienvenue à tous au sous-sol de l'église de Saint-Alphonse.

Josiane Appleby présidente de la Fabrique.





La Fabrique de Saint-Alphonse

Une personne est demandée pour travailler bénévolement au bureau de la Fabrique pour 2 heures/semaine, afin de recevoir les paroissiens qui ont des demandes. Quelques tâches seront à effectuer durant l'année se rapportant à la Fabrique.

Pour de plus amples informations contacter Josiane Appleby présidente de la Fabrique au 418-388-5078.

Merci et bienvenue à tous !





Bonjour,



Club des 50 ans et + La Madelon

Pour **nos membres**, le billard peut reprendre. Les directives et consignes doivent être respectées pour maintenir cette activité.

Voici les directives et recommandations

- ◇ Maintien du 2 m en tout temps
- ◇ Port du masque obligatoire pour circuler dans le bâtiment et pour jouer au billard.
- ◇ Une personne qui présente des symptômes de la Covid-19 ne doit pas se présenter à l'activité, doit demeurer à la maison et aller passer un test de dépistage.
- ◇ Tenir un registre daté des présences.
- ◇ Lavages fréquents des mains.
- ◇ Avoir une bouteille de désinfectant à proximité de la table de billard pour que les joueurs puissent se laver les mains fréquemment.
- ◇ Désinfection des baguettes entre chaque utilisation.
- ◇ Désinfection de la boule blanche entre chaque partie.
- ◇ Limiter le nombre de personnes dans la salle. Pas de spectateurs, seulement les personnes qui jouent. Maximum de 6 personnes pour les activités de billard.

Pour donner suite aux nouveaux allègements, nous tenions à vous rappeler que les **rassemblements sont toujours interdits qu'on soit en zone jaune ou orange.**





Club des 50 ans et + La Madelon

Après vérification auprès de la santé publique, nous ne sommes pas autorisés à tenir de réunion de conseil d'administration ou d'assemblée générale pour le moment à moins de le faire de façon virtuelle. Des amendes pourraient vous être données.

Soyez assurés que nous restons à l'affût de toutes modifications concernant les rassemblements.

Tout comme vous, le conseil d'administration et le personnel du Carrefour ont bien hâte de pouvoir reprendre les activités, même si celles-ci se dérouleront sous certaines conditions.

On garde le moral la vaccination va bon train. Prenez soin de vous !

*La douceur du printemps c'est : la neige fond, le soleil réchauffe notre visage, il est en pleine éclosion. C'est une nouvelle saison qui commence et on dirait que tout recommence. *

Votre conseil d'administration





Municipalité de
SAINT-ALPHONSE



Pour la réservation du centre communautaire, contactez Myriam Francoeur au 418-388-5214 poste 204 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ:

www.st-alphonsegaspesie.com

SITE INTERNET DU LIEU

D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE:

www.letsaintalphonse.com



Dates à retenir

Recyclage le 20 avril 2021 et le 4 mai 2021



Ordures ménagères les 16 et 30 avril 2021 et les 7 et 14 mai 2021



Prochaine réunion du conseil municipal le 3 mai 2021



Vous avez une annonce, un avis, un projet à publier dans le journal, [c'est gratuit.](#)
Envoyez-nous votre message au bureau de la municipalité par courriel :
cacist-alphonse@globetrotter.net

Au plus tard le 7 mai 2021 avant 11h00

Nous acceptons les textes en format papier ou en traitement de texte word

La parution du journal se fera vers le « 15 » de chaque mois.

Responsable: Myriam Francoeur